

Informations sur le mandat

Maître d'ouvrage et personne de référence	:	OFROU F1 Estavayer-le-Lac M. Frédéric Rondeau, 058 467 67 99
Période d'exécution	:	2013-2020
Coûts	:	CHF 4.5Mio

Objectifs du mandat

- Assainissement complet du pont du Landar à quatre travées d'une longueur totale de 153m. Le tablier est composé d'un caisson en béton armé précontraint et de console, d'une largeur totale de 15.74m. Une précontrainte longitudinale est en place. Les appuis intermédiaires sont constitués de 3 piles en béton armé par appui. L'ouvrage comprend une largeur de chaussée de 11.50m ainsi que deux trottoirs de 1.77m de largeur. Un giratoire provisoire sur l'ouvrage, est en service. Il est conservé et est traversé par un joint de chaussée.

Nos prestations / Phases SIA

- Réalisation des phases de projet MK (avant-projet), MP (projet d'ouvrage), établissement des documents de soumission, projet d'exécution, direction locale des travaux et mise en service.
- Réalisation des travaux sous trafic, avec la gestion d'un giratoire sur le pont, durant la période estivale avril - novembre. Contacts avec les autorités et services communaux et cantonaux.

Valeur ajoutée

- Le bureau AJS porte une attention particulière à la sécurité des ouvriers : ligne de vie de 0.70m avec un système rigide du type VD Seroc entre le trafic et le chantier.
- Définition précise des étapes d'exécution avant la mise en soumissions des travaux.
- La qualité des documents d'appel d'offre pour les travaux doit réduire au maximum les risques d'offres complémentaires.
- Coordination entre les lots voisins, les projets DGMR et les spécialistes.

Données techniques

- Elargissement de la chaussée du pont en respectant les normes, réglementations et les gabarits de convois spéciaux ;
- Renforcement de certains éléments d'ouvrages ;
- Réfection et renouvellement des joints de chaussées existants et clavage du joint Gerber ;
- Remplacement des appuis des culées et carrefour ;
- Renouvellement des canalisations et des grilles d'évacuation des eaux ;
- Remplacement du revêtement existant compte tenu de la place d'arrêt de bus ;
- Travaux exécutés sous trafic important avec de nombreuses phases de trafic ;
- Mise en conformité des dispositifs de retenue ;
- Pose des garde-corps pour sécurisation des piétons et grille de pare-neige ;
- Renouvellement du système d'éclairage ;
- Suppression des éléments dégradés par piquage ou hydro-démolition puis reprofilage au mortier ;
- Remplacement de bordures existantes par des bordures coulées type Etat de Vaud ;
- Protection des surfaces en béton avec imprégnation hydrophobe.

